

Master 2 droit de l'immobilier puis master 2 droit notarial?

Par **Tiltouille**, le 11/04/2009 à 19:28

Bonjour à tous, j'ai besoin de conseils et je me tourne vers vous car je sais que certains membres actifs de ce forum sont étudiants notaires.

Je suis actuellement en M1 droit notarial et même si mes résultats sont corrects, il y a peu de chance que j'ai un M2 droit notarial.

J'ai fait du droit de l'urbanisme et du droit de la construction immobilière au premier semestre et j'ai beaucoup aimé ces matières, c'est la raison pour laquelle je me demande si il est possible que je fasse un M2 droit de l'immobilier puis ensuite un M2 droit notarial.

Mes questions sont simples:

- Est ce que le fait d'avoir déjà un M2 en droit immobilier augmentera significativement mes chances d'être pris en M2 droit notarial?
- Est ce que le fait d'avoir fait deux M2 me sera bénéfique dans le futur quand aux éventuels stages ou embauches?

Merci d'avances pour vos renseignements! Bonne soirée à tous.